

L'école toujours en première ligne

CHRISTIAN CARPENTIER

Les écoles ont pu rouvrir leurs portes en présentiel complet à la rentrée du 10 janvier, avec des règles différentes de celles imposées au reste de la société. Et surtout des directions chargées, une fois encore, de gérer la difficulté du boom des contaminations qui est apparu juste après les fêtes, tant parmi les enseignants que parmi les élèves. Tout cela avec des règles de quarantaine allégées pour les plus jeunes.

Les prévisionnistes avaient vu juste : Omicron a commencé à déployer ses effets au lendemain des fêtes, avec des taux de contamination battant tous les records. Sans réelle surprise, le Codeco du 6 janvier a donc largement maintenu les règles restreignant les contacts sociaux, pour tenter de contrer au mieux cette désormais cinquième vague. Sauf pour les écoles. Car, contrairement aux entreprises chargées de maintenir 4 jours de télétravail obligatoire par semaine, les établissements scolaires ont pu, eux, reprendre les cours en présentiel complet à la fin des vacances de Noël. La priorité aux apprentissages et la crainte de retards impossibles à rattraper dans ceux-ci a donc continué à être le leitmotiv, partout sur le territoire.

Mieux : les règles de mise en quarantaine ont été assouplies en maternelle et en primaire, parfois de façon assez conséquente, par une décision conjointe des ministres de la Santé et de l'Enseignement. L'obligation de fermer une classe y est repassée à la détection de 4 cas, au lieu de 2. La mise en quarantaine qui en découle a été réduite de 7 à 5 jours. Et une autorisation y a été donnée aux élèves mis en quarantaine pour cause de contact à haut risque en dehors de l'établissement (mais hors foyer) de fréquenter tout de même l'école s'ils sont asymptomatiques. Tout cela assorti d'une nouvelle recommandation de ventilation maximale des classes, et de demander aux parents de tester leurs enfants une fois par semaine. Dans l'espoir que l'ouverture à la vaccination des moins de douze ans puisse, ici aussi, rapidement avoir de l'effet.

Cette vaccination, elle est déjà largement d'actualité au niveau du secondaire. Raison pour laquelle les mêmes ministres de la Santé et de l'Enseignement ont décidé d'y moduler les règles à respecter en cas de contact à haut risque des élèves en fonction de leur statut vaccinal. Quant au supérieur, la session de janvier y aura été perturbée, mais avec une possibilité de report d'examens pour les élèves malades. Dans l'entretien qu'elle nous accorde (lire en page 6), la ministre Glatigny se veut très humble par rapport à cette crise sanitaire, témoignant notamment de sa volonté de ne pas créer de « génération Covid » dont les diplômés seraient par la suite dévalorisés.

Gérer la rentrée scolaire dans ces conditions a de nouveau relevé du casse-tête pour les directions. Comment s'assurer que les élèves ont bien été testés chaque semaine, malgré un coût non négligeable pour les familles ? Comment s'assurer que seuls les « contacts à haut risque asymptomatiques hors foyer » sont bien présents dans les classes ? Comment distinguer ceux qui sont vaccinés de ceux qui ne le sont pas en secondaire, alors qu'il est interdit d'interroger un élève à ce propos ? Et comment jongler avec les absences d'enseignants afin de pénaliser le moins possible les élèves ?

À l'évidence, le poids de la gestion de la crise Covid s'est de nouveau alourdi, pour celles et ceux qui font fonctionner les écoles. Et la seconde partie de l'année scolaire s'annonce tout sauf un long fleuve tranquille au sein des établissements qui continuent plus que jamais à se retrouver en première ligne... ■

